Assurance-vie : mode d'emploi

L'assurance-vie est le placement préféré des épargnants. C'est encore vrai malgré les difficultés économiques et financières qui fragilisent, depuis 2007, l'activité économique. Il faut dire qu'à ce jour, peu de produits présentent, à eux seuls, autant d'avantages. L'assurance-vie permet, en effet, de se constituer tout à la fois : une épargne, à son rythme et selon ses choix d'investissement préalablement définis ; des compléments réguliers de revenus pour la retraite et un capital transmissible à ses proches ou à d'autres bénéficiaires dans un environnement fiscal intéressant.

La grande diversité des contrats d'assurance-vie qui sont aujourd'hui proposés et le langage juridique particulier qui y est associé en font pourtant un produit souvent complexe.

Pour découvrir les atouts de l'assurance-vie, faire les bons choix et pour l'intégrer au mieux dans sa stratégie personnelle et patrimoniale, ce « C'est mon droit » vous offre les informations indispensables, claires et concrètes, à jour des dernières réformes législatives et de jurisprudence, des modèles de lettres prêts à l'emploi et les textes de référence.